



INFORMATION

En cas d'échouage de mammifères marins

Contactez les gardes du littoral du service Espace Naturel de la CCBI

1. Stéphane GUYOT : Gare technicien 06.70.11.99.94
2. Romain BOUDET : Garde du littoral 06.03.72.06.12
3. Julien FROGER : Responsable des services Espaces Naturels
06.73.21.46.53

Procédure à respecter en cas d'échouage de mammifère marin vivant

- Ne pas paniquer, les secours arrivent
- Ne pas oublier qu'un animal sauvage va chercher à se défendre (morsures, coups...)
- Ne pas approcher l'animal, et garder une distance de sécurité de 20 mètres minimum
- Eviter les attroupements, l'agitation et le bruit
- Ne surtout pas tenter une remise à l'eau sans l'aide de personnes qualifiées (correspondant au RNE ou aux services de secours locaux)

Procédure à respecter en cas d'échouage de mammifère marin mort

- Ne surtout pas manipuler l'animal afin d'éviter tout risque de transmission de maladie